

BILAN 2023 CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D. 841-9 ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu le document de présentation, le budget et bilan CVEC 2023.

Considérant que, conformément à l'article D. 841-9 du code de l'éducation, la programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votées, chaque année, par le conseil d'administration et sont transmis pour information à la rectrice d'académie ;

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le bilan 2023 Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), tel qu'il lui a été présenté.

Délibère

Article 1^{er}

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	30
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	30
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 14 mars 2024



Gilles ROUSSEL

FICHE DE PRÉSENTATION

Bilan CVEC 2023

Information

Vote

Contexte :

En 2023, la CVEC a été fortement mobilisée en faveur de l'accueil et l'animation d'évènements par et pour les étudiants. Cela témoigne d'une reprise significative de l'activité associative. Les autres dépenses se sont équilibrées entre les aides sociales, le sport, la culture et la santé et prévention. Il est à noter que la CVEC a également permis de maintenir financièrement certains postes, essentiels à l'activité des services de vie étudiante.

Délibération sur :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le bilan **2023** de la CVEC.

Document joint :

- Le bilan CVEC **2023**

**BILAN CVEC 2023
(état constaté au 24/01/2024)**

SOMMAIRE

Contexte	2
Bilan Financier	3

Contexte

Ce bilan fait état de l'utilisation de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de l'Université Gustave Eiffel sur l'année civile 2023.

Il est rappelé la programmation 2023 actée par la Commission CVEC du 7 novembre 2022 :

	€	%
Central CVEC	556 237,78 €	45,5%
FSDIE	366 129,70 €	30%
Médecine Préventive	183 064,85 €	15%
Parlement Etudiant	30 000 €	2,5%
Dotations aux composantes	85 000 €	7 %
Total	1 220 432,32 €	100%

Budget 2023 :

Le budget effectivement ouvert a été redressé selon les règles de comptabilité publique afin de coller au plus près à la réalité des prévisions de dépenses. Ainsi, le budget final s'est établi de la manière suivante :

	€	%
Central CVEC	597 700 €	49%
FSDIE	336 000 €	30%
Médecine Préventive	183 000 €	15%
Parlement Etudiant	30 000 €	2,5%
Dotations aux composantes	43 300 €	3,5%
Total	1 220 000 €	100%

Collecte 2023 :

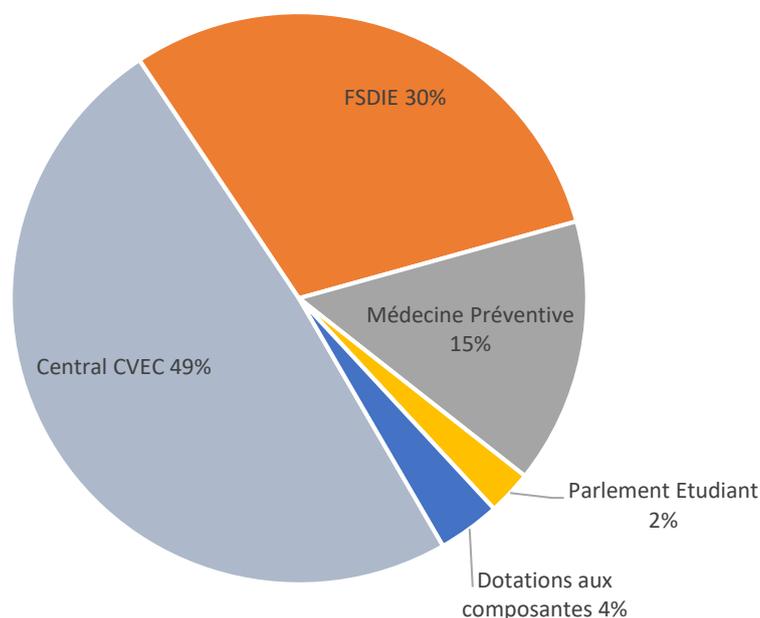
La collecte globale constatée de la CVEC est, pour l'année 2023, de 938 408,37 €.

Cette somme a été versée en deux fois par le CROUS, suite aux remontées d'effectifs étudiants des 15 octobre 2022 (versement en janvier 2023) et 30 mai 2023 (versement en juillet 2023).

La bascule des versements d'année universitaire vers année civile, opérée en 2022, s'est déroulée sans difficultés, puisque 2023 marque le retour à deux versements effectifs et donc au retour d'un montant normal de collecte CVEC pour l'Université Gustave Eiffel.

En graphique :

Budget CVEC



Bilan Financier

Le tableau financier des dépenses CVEC 2023 est joint en annexe 1 de ce bilan.

1. Rappel données financières 2022

Le budget total mobilisé en 2022 s'est élevé à 950 000 € pour un montant collecté sur l'année civile de 692 807,07 €.

Le montant total dépensé en fonctionnement, investissement et masse salariale en 2022 s'est élevé à 715 628,88€. Ce montant correspond donc à un engagement CVEC de 75% du budget total mobilisé et 103% du montant collecté.

Le montant non dépensé en 2022 s'élevait quant à lui à 234 371,12 € par rapport au budget total mobilisé. Néanmoins, en ramenant ce montant non dépensé au montant de la collecte, le bilan est plus que favorable puisque le montant effectivement dépensé dépasse de 22 821,81 € celui de la recette.

2. Données financières 2023

Le montant total de la collecte s'élève à 938 408,37 €.

Le montant inscrit au Budget Initial 2023 s'est élevé à 1 220 000 €, constituant le budget total mobilisable pour l'année civile 2022. Il n'y a pas eu de complément budgétaire au Budget Rectificatif.

Le budget des dépenses 2023 fourni en annexe 1 fait apparaître un état des dépenses à hauteur de 850 210,58 € en AE (dépenses prévues = engagements) pour 835 242,87 € en CP (montant effectivement dépensé au 24/01/2024).

Cela représente 69,7% du budget total mobilisable en AE et 68,5% en CP. Le taux d'exécution des engagements s'établit à 98,2%.

Le montant non dépensé sur l'année 2023 s'élève donc à 369 789,42 € sur la base des AE (384 757,13 € en réel, basé sur les CP).

Les montants en CP devraient tendre vers les montants en AE, au fur et à mesure que les dernières prestations engagées sur budget 2023 seront réglées, ou annulées, ce qui libèrera les sommes des engagements.

3. Analyse financière 2023

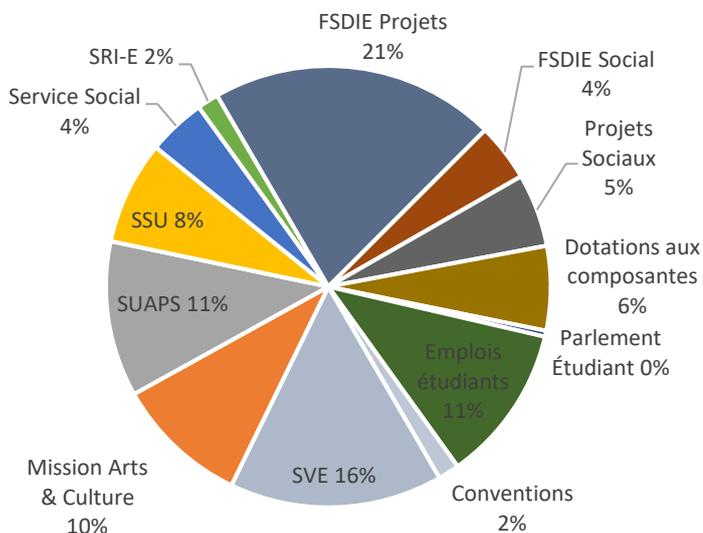
L'année 2023 ne marque pas de changements sensibles sur l'usage de la CVEC, malgré un usage en hausse (17,7% d'augmentation des engagements par rapport à 2022), preuve de la poursuite de la dynamique post-COVID, tant via les financements accessibles aux étudiants (FSDIE) que via les sollicitations des services et des composantes.

La CVEC sert principalement à financer des actions de soutien aux étudiants, notamment à travers le FSDIE Projets, qui représente à lui seul plus de 20% des dépenses CVEC. Les services ont également porté des projets plus nombreux et d'envergure plus large, parfois en mutualisant leurs forces.

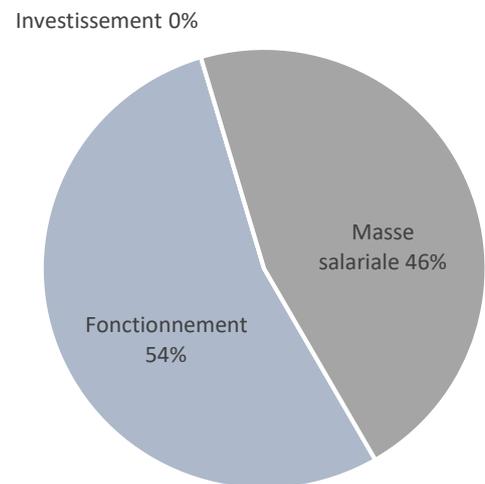
Le projet pluriannuel de financement des installations du Plateau Rabelais n'a quant à lui pas débuté en 2023, malgré une inscription au BI, expliquant à la fois la différence entre le budget ouvert et les dépenses effectives, et l'absence d'utilisation de fonds CVEC sur de l'investissement, aucun autre projet financé n'entrant dans cette catégorisation.

La CVEC reste toutefois fortement mobilisée pour le financement de masse salariale, totalisant près de 50% des dépenses de la taxe. Ces postes permettent souvent aux services de porter des projets mobilisant de la CVEC. Le soutien financier de la CVEC au financement des emplois étudiants de l'établissement est également à souligner, car il représente le 3^e plus gros poste de dépenses en 2023.

Affectations de dépenses (en CP)



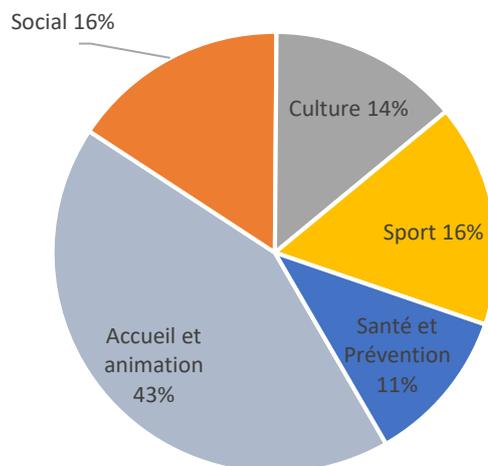
Affectations de dépenses (en CP)



Il apparaît important de rappeler que le contexte social et sanitaire des étudiant.es reste toujours très fragile : les répercussions des périodes de confinements sont toujours très présentes, et s'additionnent aux difficultés plus récentes liées à la forte inflation. L'appui de la CVEC pour financer une part importante des actions sociales et sanitaires (FSDIE Social, projets sociaux, postes étudiants ou au sein des services) reste donc incontournable.

Le CROUS de Créteil a été un soutien important pour la réalisation de la première édition des Rentr'Eiffel, journées dédiées à l'accueil et à l'information à destination des étudiant.es nouvellement arrivé.es dans l'établissement. Ces journées ont permis aux étudiant.es de profiter de nombreuses animations et de rencontrer les services.

Affectations de dépenses (en CP)



La CVEC a également permis de poursuivre des partenariats mis en place (CROUS de Créteil avec la mise à disposition d'un logement d'urgence, Nightline avec l'animation de stands de prévention sur la santé mentale, Consentis pour la sensibilisation des risques VSS auprès des associations étudiantes) et d'en établir de nouveaux (CPED également pour de la sensibilisation aux risques VSS) ; de soutenir les associations étudiantes via les dotations de fonctionnement (10 000 €) ou encore de soutenir les actions de services : actions culturelles, sportives et accueil des étudiant.es internationaux, projets sociaux inter-services et distribution de repas solidaires ont été largement financés par la CVEC.

Enfin, le soutien financier de la CVEC vers les composantes s'est dirigé en 2023 vers l'UFR LACT pour l'organisation d'un temps convivial de restitution de projets étudiants, ainsi que vers l'ESIEE Paris qui a multiplié les actions vers ses associations étudiantes, tant en termes de formations qu'en termes d'aménagement de leurs locaux. L'ESIEE a également financé une partie de sa journée d'intégration à la base nautique de Champs-sur-Marne.

Liste projets et actions financés

Catégorie	Projet	Montant
Santé et Prévention	Convention Nightline : participation aux frais de la plateforme d'écoute (S2 2022-2023 + 2023-2024)	8 838 €
Social	CROUS de Créteil : mise à disposition d'un logement d'urgence du 01/09/2023 au 31/08/2023	1 558,20 €
	Achat de chèques de services pour les étudiant.es – vagues 1, 2 et 3	5 103,50 €
	Achat de casques micro à destination de la Commission Numérique	6 600 €
	Distribution de 900 repas pour les étudiant.es en précarité alimentaire	5 733,75 €
	Achat de kits d'hygiène pour les étudiant.es	2 500,84 €
	FSDIE Social : 62 bénéficiaires d'aides de 150 à 1 750 €	36 805 €
Sport	Financement d'un séjour au ski pour étudiant.es sur critères sociaux	33 241,55 €
	Financement section universitaire canoë-kayak – 2023	5 400 €
	Événement sportif – Journée du Sport 2023	7 891 €
	Événement sportif – Trophée Descartes 2023	15 626,07 €
	Financement d'entrées à la piscine	4 151 €
	Programmes digitaux sportifs	18 630 €

Accueil	Semaine de la francophonie à destination des étudiant.es internationaux	2 025,22 €
	Journée d'intégration ESIEE Paris	2 871 €
	Aménagement des cellules associatives de l'ESIEE Paris	5 038,08 €
	Rentr'Eiffel 2023 – Journées d'accueil à l'Université Gustave Eiffel	23 787,97 €
Animation de campus	Soirée UFR LACT	2 919,22 €
	Temps de convivialité à l'occasion de la dernière séance du Parlement Étudiant 2022-2023	183,70 €
	Organisation de la Pride Universitaire 2023	3 263,65 €
	Sensibilisation et formations aux risques liés aux violences sexuelles et sexistes – Public associatif (SVE et ESIEE)	6 230,11 €
	Formation à la manipulation des extincteurs et PSC1	2 265,10 €
	Réunion des président.es d'associations	233,62 €
	Barbecue des associations	1 078 €
Culture	Offre culturelle gratuite – Invitations à des concerts ou représentations culturelles	9 725,51 €
	Ateliers de stand up avec spectacle	10 500 €
	Soirées ciné 2023	4 799,79 €
	Ateliers de pratiques 2023 – dessin, théâtre, photo	24 996,40 €
Soutien aux associations étudiantes	Aides financières – Aide exceptionnelle BDE SHS UGE	5 020 €
	Dotations annuelles aux associations – 14 associations	10 000 €
	FSDIE Projets : 23 projets étudiants bénéficiaires	180 810,79 €
Ressources humaines	Service de Santé Universitaire – Poste de médecin généraliste	35 665,45 €
	Service de Santé Universitaire – Poste d'infirmier.e	18 392,87 €
	Service de Santé Universitaire – Poste de psychologue	11 798,45 €
	Service Social – Poste d'assistant.e social.e du 03/04/2023 au 31/08/2023	21 058,94 €
	Service Social – Poste d'assistant.e social.e depuis le 01/10/2023	15 785,63 €
	SUAPS – Poste de community manager	47 455,17 €
	Mission Arts & Culture – Poste de chargé.e d'actions culturelles	45 125,82 €
	Service de la Vie Étudiante – Poste de chargé.e du logement et de l'emploi étudiant du 01/01/2023 au 27/02/2023 et du 29/08/2023 au 31/12/2023	14 300,38 €
	Service de la Vie Étudiante – Poste de chargé.e du logement et de l'emploi étudiant du 24/04/2023 au 31/08/2023	14 054,67 €
	Service de la Vie Étudiante – Poste de chargé.e des initiatives étudiantes	46 059,16 €
	Service de la Vie Étudiante – Poste de chargé.e des initiatives étudiantes – Tuilage du 16/10/2023 au 20/10/2023	1 243,32 €
	Service des Relations Internationales et Enseignements – Poste de chargé.e de mobilité internationale depuis le 01/09/2023	11 530,92 €
	Soutien au financement des emplois étudiants 2023	100 000 €

ANNEXE 1

BILAN CVEC 2023 – BUDGET DE DEPENSES

